

4^{ÈME} APPEL A PROJETS 10 000 LOGEMENTS HLM ACCOMPAGNÉS

AVIS CONJOINT AR Hlm – DREAL lors du CPR

COMITE PARITAIRE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Nom de la Région: Pays de la Loire

Nombre total de dossiers reçus: 4

Date de l'instruction: 5 novembre 2018

Le Comité Paritaire Régional s'est réuni le lundi 05 novembre 2018 à 14h30.

Participaient à cette réunion pour :

- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement :
 - o Pierre PIGNON, Responsable unité habitat adapté et suivi des bailleurs sociaux
 - o Valérie HUGAIN, unité habitat adapté et suivi des bailleurs sociaux
- L'Union Sociale pour l'Habitat des Pays de la Loire :
 - o Julien BOUCAULT, Chargé de mission

PROJET n°1	
Nom du projet : Accompagnement & Inclusion – Saint Barthelemy d'Anjou	
Bailleur social : Immobilière Podeliha	
AVIS DU CPR	
	Favorable
Questions soulevées :	
<ul style="list-style-type: none">- Le dossier n'indique pas quelles sont les modalités de suivi ou d'évaluation qui seront mises en place, afin de permettre plus facilement la capitalisation et la reproductibilité de la démarche : un complément d'information a été demandé au bailleur.- Erreur dans le plan financement (montant de la subvention demandée)	
Remarques / avis global :	
<ul style="list-style-type: none">- La démarche globale du projet d'insertion inclusive et les modalités d'accompagnement sont clairement explicitées dans le dossier- Il s'agit d'un projet global d'envergure ce qui rend cette démarche très intéressante et innovante. Le parti pris du bailleur repose sur la volonté d'inclure des personnes vulnérables par le droit à l'accès à un logement attractif et de qualité à un tarif très abordable et de prodiguer un cadre de vie valorisant- Projet partenarial- Le projet social d'accompagnement des publics cibles est collaboratif et adapté à chaque public cible en fonction de sa fragilité- Habitat inclusif avec mixité des publics et diversité des associations intervenantes ; les actions d'accompagnement individuelles sont conçues dans le cadre d'une gestion collective de site afin de renforcer leur efficacité et l'inclusion des personnes- Le projet répond à un besoin local : Immobilière Podeliha a sollicité les partenaires locaux et institutionnels pour s'en assurer- Le coût du projet est maîtrisé (environ 6 600 € / ménages)	
Rang de classement parmi les dossiers retenus : 1 / 4 sous réserve de la modification du plan de financement	
Note post CPR : Le porteur de projet a corrigé le plan de financement et précisé la démarche de suivi et d'évaluation du projet.	
Les réserves sont levées	
Proposition de financement : FSI innovation	

PROJET n°2	
Nom du projet : 1 ^{er} logement jeunes parents	
Baillieur social : Sarthe Habitat	
AVIS DU CPR	
	Favorable
Questions soulevées : <ul style="list-style-type: none"> - Demande de précision concernant les modalités d'accompagnement (modélisation des processus d'accompagnement). - Plan de financement à revoir (dépasse les 50 % de financement autorisé) 	
Remarques / avis global : <ul style="list-style-type: none"> - Le Département de la Sarthe a été retenu, en 2018, dans le cadre de l'AMI « plan quinquennal pour le logement d'abord ». Le territoire Sarthois est donc bien mobilisé autour de ces thématiques. Le public visé par le projet fait partie du public cible de l'AMI. - Le projet répond à un besoin local et est en accord avec les orientations du PDALHPD de la Sarthe - Le besoin repéré par Sarthe Habitat, Tarmac et la DDCS n'est actuellement pas couvert sur le département de la Sarthe - Le projet développe une logique de prévention des ruptures de parcours résidentiels par un repérage et une évaluation en amont des problématiques - Il privilégie un accompagnement global et pluridisciplinaire, individualisé et adapté aux problématiques repérées. L'idée est de trouver le bon niveau d'accompagnement lié au logement - Il s'appuie sur une interface importante entre l'association et le bailleur social qui est partie prenante de l'action durant le repérage, l'évaluation et l'accompagnement - Il s'appuie sur un solide partenariat local : échange de pratiques sur les modalités de l'accompagnement dans le logement pour faire évoluer les pratiques et postures professionnelles - Un autre point positif du projet est le coût maîtrisé de l'accompagnement proposé (4 000 € / ménages), ce qui permet de pouvoir accompagner un nombre important de ménages. - Démarche reproductible pour l'accueil des jeunes parents et plus globalement pour tout type de public nécessitant un accompagnement global 	
Rang de classement parmi les dossiers retenus : 2 / 4, sous réserve de la modification du plan de financement et de précisions sur les processus de la démarche d'accompagnement Note post CPR : Le porteur de projet a corrigé le plan de financement et apporter toutes les précisions nécessaires sur les processus de la démarche d'accompagnement Les réserves sont levées Proposition de financement : FNAVDL	

PROJET n°3	
Nom du projet : APP'ELLES (Accueil-Protection-Ecoute-Logement-Local-Evaluation-Soutien)	
Baillieur social : Espace Domicile / Silène / Habitat 44	
AVIS DU CPR	
	Favorable
Questions soulevées : <ul style="list-style-type: none"> - Coût relativement élevé (de l'ordre de 13 000 € par personne suivie) - Les 3 organismes HLM sont impliqués dans la recherche de logements adaptés aux besoins, avec une adéquation du loyer (au niveau ou proche du plafond APL) ; pas d'implication spécifique dans l'accompagnement social des bailleurs. 	
Remarques / avis global : <ul style="list-style-type: none"> - Démarche partenariale (inter-bailleurs / inter-associations) - Le projet ajuste son action aux besoins des personnes sur plusieurs territoires du 	

département, jusqu'alors non-couverts par un dispositif pour ce public
- Démarche "d'aller vers" en prévention, pour éviter d'avoir à gérer dans l'urgence le relogement des victimes, place laissée à l'écoute afin de laisser le temps de la maturité pour accepter la séparation
- Le projet offre une palette de dispositifs de logements accompagnés et de logements de droit commun afin d'apporter la réponse la plus adaptée aux besoins des femmes
- Le processus de travail est bien modélisé, ce qui permet à la démarche d'être reproductible.
- Les modalités de financement respectent les critères du cahier des charges.
Rang de classement parmi les dossiers retenus : 3 / 4
Proposition de financement : FSI Innovation

PROJET n°4	
Nom du projet : Accompagnement des personnes souffrant d'addictions et traitement de problématiques de violences	
Bailleur social : Le Mans Métropole Habitat	
AVIS DU CPR	
☺	Favorable
Questions soulevées :	
<ul style="list-style-type: none"> - Ce projet s'inscrit dans la même démarche qu'un projet déposé par Sarthe Habitat en 2014, retenu pour l'AAP 10 000. - S'il répond parfaitement aux objectifs du cahier des charges, notamment le caractère reproductible de la démarche, il ne s'agit plus d'une démarche innovante puisque déjà réalisée avec un autre bailleur (avec la même association). - Coût relativement élevé (de l'ordre de 12 000 € par personne suivie) 	
Remarques / avis global :	
<ul style="list-style-type: none"> - Le projet s'inscrit parfaitement dans la démarche recherchée par l'appel à projet, en termes de public visé, de processus de travail, de partenariat, d'accompagnement, de travail. Il vise la stabilisation des parcours résidentiels de ménages en situation de grande vulnérabilité. - Renversement de l'approche traditionnelle vis-à-vis des personnes souffrant d'addictions en engageant une démarche d'accompagnement sans exiger une prise de distance par rapport au produit addictif. - Projet en accord avec les orientations du PDALHPD de la Sarthe et dans le contexte partenarial Sarthois (démarche logement d'abord). - Démarche reproductible - Projet équilibré financièrement avec des co-financements validés par les acteurs 	
Rang de classement parmi les dossiers retenus : 4 / 4	
Proposition de financement : FNAVDL	

Fait à Nantes le 09 novembre 2018

DREAL des Pays de la Loire
Pierre Pignon

USH des Pays de la Loire
Julien Boucault

